

**Lundi 7 juillet 2025 – Nîmes Métropole. L'Agglomération appelle tous les administrés de Nîmes Métropole à une grande vigilance sur les usurpations diverses et aux démarches trompeuses en matière de rénovation de leur logement.**

### **Démarchages frauduleux : soyez vigilants !**

Plusieurs signalements récents font état de visites frauduleuses à domicile sur notre territoire. Des individus se présentent abusivement comme des agents de Nîmes Métropole, prétendant effectuer des « contrôles de radiateurs » ou intervenir au nom d'un soi-disant « centre technique de l'habitat ». Ces pratiques relèvent d'escroqueries ou de tentatives de tromperie liées à la rénovation de l'habitat, pouvant aller jusqu'à l'usurpation d'identité.

**Nîmes Métropole ne fait jamais de démarchage non sollicité : ni par téléphone, ni par email, ni à domicile.**

Si nous vous contactons, c'est que vous avez en amont déposé un dossier d'aide à la rénovation. Nous ne démarchons jamais. Si nous nous déplaçons à votre domicile dans le cadre de la gestion de votre dossier, nous prenons rendez-vous avec vous et vous présentons notre carte professionnelle Nîmes Métropole.

### **La Maison de l'Habitat – France Renov' de Nîmes Métropole : votre guichet unique de confiance.**

Les administrés peuvent contacter la Maison de l'Habitat France Renov' de Nîmes Métropole pour vérifier la légitimité de toute démarche ou sollicitation. Ce service public est là pour vous accompagner dans tous projet de rénovation et vous protéger contre les arnaques.

### **Nos canaux officiels :**

- Site internet : [Nîmes Métropole : Maison de l'Habitat](http://Nîmes Métropole : Maison de l'Habitat)
- Adresses e-mail : se terminent toujours par [@nimes-metropole.fr](mailto:@nimes-metropole.fr) (*Exception : si vous êtes accompagné par notre opérateur partenaire, la terminaison sera @urbanis.fr*)

### **Nos conseils pour éviter les arnaques :**

- Ne signez **jamais** un devis sous pression.
- Méfiez-vous des promesses trop belles pour être vraies (ex. : travaux 100 % gratuits, primes immédiates).
- Exigez des **justificatifs de qualification professionnelle**.
- Ne communiquez **jamais** vos informations bancaires ou personnelles à un inconnu.

## Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole



### Permanence téléphonique

[04 66 02 54 14](tel:0466025414)

Horaires d'ouverture sauf mardi après-midi



### Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf mardi et vendredi après-midi, sur RDV



### Contact mail

[maison.habitat\[at\]nimes-metropole.fr](mailto:maison.habitat[at]nimes-metropole.fr)



### Géolocaliser la Maison de l'Habitat

[Colisée 2 - 1 rue du Colisée, à Nîmes](#)

## Contact presse :

Tom Roussel  
Directeur adjoint de la communication  
06 63 63 11 39  
[tom.roussel@nimes-metropole.fr](mailto:tom.roussel@nimes-metropole.fr)